

Compte rendu de la séance publique du Conseil Municipal de Luc Sur Aude

Séance du 15 Juillet 2010

Étaient présents:

Mr Jean Claude Pons
Mr Parfait Moréno
Mr Didier Algans
Mme Rose- Marie Roques
Mr Michel Cuguillère
Mme Patricia Reinhold Von Essen

Étaient excusés:

Mr Thierry Peres
Mme Najat Garcia
Mme Eather Falconner
Mr Frédéric Rigail

Un secrétaire est nommé, Jean Claude Pons déclare que la séance peut commencer et donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

-PLU

-Convention EPFR

-Heures supplémentaires D.Gambus

-Rattachement Commune de Festes st André Com com de Couiza

-CAE Magali Gambus

-Reliquat de Subvention station d'épuration

-Pont Romain

-Pôle d'expérience rurale

PLU

Jean Claude Pons , compte tenu de la réunion publique présentant les grandes lignes du PADD et compte tenu du travail du bureau d'étude, donne lecture et commente une pré-cartographie des terrains constructibles, des terrains réservés et des schémas d'orientation d'aménagement par zone. Ce premier travail résulte des propositions du bureau d'étude selon les axes de travail décidés lors des réunions de travail du conseil municipal. Une discussion s'ensuit sur les choix opérés par le bureau d'étude.

Le Conseil souhaite un temps de réflexion autour de ces propositions. La réflexion sera reprise à la rentrée.

Convention EPFR

L'EPFR a donné une suite favorable à notre demande et nous a fait parvenir une convention. L'EPFR porte sur l'achat de la maison Delmas : il s'agit d'un portage, dans 3 ans la Commune rachète le bien. Entre temps des travaux seront lancés afin de réhabiliter ces bâtiments. Jean Claude Pons donne lecture de la convention.

A près en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la signature de la convention avec L'EPFR.

-Heures supplémentaires D.Gambus

Afin d'apurer les retards du secrétariat il est proposé d'accorder à Mr Daniel Gambus 12 heures supplémentaires.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à 5 voix pour et une contre

-Rattachement de la Commune de Festes st André à la Communauté de communes du Pays de Couiza

La commune de Festes et St André souhaite adhérer à la Communauté de Commune du Pays de Couiza qui nous transmet sa délibération favorable à cette adhésion. A l'unanimité après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote pour .

-CAE Magali Gambus

Compte tenu des besoins évalués pour la classe de Mme Serret qui va accueillir les moyennes sections en plus des grandes sections et CP à partir de Septembre il est envisagé deux possibilités :

-Brigitte Moréno , qualifiée et expérimentée pourrait faire plus d'heures et assister Mme Serret. Le coût du poste serait mutualisé par le RPI. Cependant le maire d'Antugnac ne s'est toujours pas prononcé à ce sujet.

-Le cas échéant l'embauche de Magali Gambus serait alors envisagée en CAE(Contrat aidé) . Mme Gambus pourrait aussi participer à la garderie de la cantine et à différents travaux d'appoint de l'entretien général de la Commune. Il est décidé à 5 voix pour et une abstention , de procéder à l'embauche de M Gambus dans le cadre d'un contrat CAE pour une durée d'un an.

- Subvention station d'épuration

Des travaux vont être lancés par l'entreprise Sales pour changer l'armoire électrique

La création d'un bâtiment pour le deuxième sur presseur

L'achat du deuxième sur presseur

L'achat d'un double système magnétique anticalcaire préservant les qualités minérales de l'eau.

L'installation de lampes UV pour supprimer la chloration.

-Pont Romain

Des travaux doivent être entrepris sur le pont la circulation sera interrompue par arrêté municipal le temps des travaux.

-Pôle d'excellence rurale

Un appel à projet lancé par le Ministère de l'aménagement rural va être soumis aux entreprises locales pour développer les productions de qualité.

Travaux d'amélioration du réseau d'eau potable.- Monsieur le Maire expose au conseil que suite aux problèmes liés à l'alimentation en eau potable, il s'est avéré nécessaire d'engager des travaux pour la desserte en eau potable de la commune. Ces travaux amélioreront la qualité de l'eau, minimiseront les fuites et supprimera la station de traitement au chlore. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 95 577.50 € HT

Plan d'épandage des boues de la station d'épuration

Une étude a été demandée à l'Audasea conjointement avec la mairie de Rennes les Bains afin d'étudier la gestion et la faisabilité de l'épandage.

Fin de la séance à 23h15

Le Maire, Jean Claude Pons

